

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTÉ DU MAIRE

Domaine : TRAVAUX 182 / LM

De la commune NIEDERBRONN LES BAINS

Vu les articles L 2211-1, L 2212-1, L2212-2 , L 2213-1 et L2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Route et notamment l'article R 411-8,
Vu la demande formulée le 23/05/2025 par l'entreprise Sotravest pour le compte de la SDEA
Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux afin de garantir la sécurité des usagers,

ARRETE

Article 1er

En raison des travaux sur le réseau d'eau potable/assainissement au niveau du n° 65 rue du Général De Gaulle pendant trois jours courant semaine 22, la circulation routière sera interdite sur le tronçon compris entre son intersection avec la rue Sœur Élisabeth Eppinger et la route de Jaegerthal. Le stationnement des véhicules sera interdit dans la zone du chantier. Les riverains rejoindront leur domicile de part et d'autre du tronçon concerné par les travaux.

Les véhicules légers en provenance de la route de Jaegerthal et de Reichshoffen seront déviés par l'Avenue Foch, rue Sœur E. Eppinger, De Gaulle. centre ville.

Les véhicules poids lourds / Bus en provenance de la route de Jaegerthal et de Reichshoffen seront redirigés à partir du giratoire Foch/route de Reichshoffen vers la RD 1062 via Reichshoffen pour desservir le centre ville ou la gare par la route de France ou la route de Bitche.

Article 2

La signalisation réglementaire sera mise en place conjointement par l'entreprise chargée des travaux et la ville de Niederbronn les Bains.

Article 3

Seront considérés comme gênants, au sens de l'article R417-10 du code de la route, les véhicules en infraction avec les dispositions ci-dessus. Tout contrevenant à ces dispositions pourra faire l'objet de l'enlèvement de son véhicule au frais du titulaire du certificat d'immatriculation.

Article 4

Les services de la Police Municipale et de la Gendarmerie sont chargés de faire respecter les dispositions du présent arrêté.

Fait NIEDERBRONN-LES-BAINS , le 23 mai 2025



Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

B. WALD

Destinataires:

SOTRAVEST stephanie.hamm@sotravest.fr

sotravest@sotravest.fr

SDEA KRIEGER Christian christian.krieger@sdea.fr

CEA REINAGEL Michel michel.reinagel@alsace.eu

E.WEISSGERBER e.weissgerber@niederbronn-les-bains.fr

POMPIERS ut.niederbronn@sis67.alsace

GENDARMERIE

bta.niederbronn-les-bains-reichshoffen@gendarmerie.interieur.gouv.fr

BUS sebastien.fischer@kisio.com

natacha.feisthauer@sncf.fr